



Chantier 2 « Certification de la zéro déforestation »

Etat d'avancement en octobre 2020

CIRAD
Atelier CSTF
13 octobre 2020



Organisation de l'intervention

Rappel des étapes précédentes du travail

Présentation des questionnaires sur les standards de certification

Méta-label: premiers résultats et perspectives

Synthèse des performances des standards

Commodité	Standard de certification	Critères environnementaux						Critères sociaux		Application de la certification		
		Définition de la forêt et seuils de déforestation	Dégradation forestière	Pas de plantation sur tourbière	HCS	HCV (ou assimilé)	Respect des statuts légal et/ou coutumier des terres	CLIP	Droit du travail national et règles de l'OIT	Traçabilité	Audit indépendant	Accès des petits producteurs à la certif
Soja	RTRS											
	ProTerra											
Bois	FSC											
	PEFC											
Huile de palme	RSPO											
	MSPO											
	ISPO											
	ISCC-EU											
Cacao	RA 2020 (agric durable, petits producteurs)											
	Fair Trade 2019											
	ISO 34101											
Bœuf	Réglem pour export europ											
	Rainforest Alliance											
	Rebanho Xingú											
Hévéa	SNR-i											
	GPSNR											
	RSE Michelin (Rubberway)											



Choix des standards susceptibles de respecter les exigences SNDI

- Huile de palme: RSPO
- Bois: PEFC, FSC
- Soja: RTRS, ProTerra
- Cacao: Rainforest Alliance, FairTrade

- Hévéa: Etude de la robustesse de Rubberway
- Bœuf: RAS

Le processus proposé pour améliorer la conformité des standards aux exigences SNDI

Standards les moins éloignés mais pas pleinement conformes aux exigences SNDI

Questionnaires pluri-partites anonymes (auprès de 40 personnes minimum)

Options ouvertes d'amendement du standard

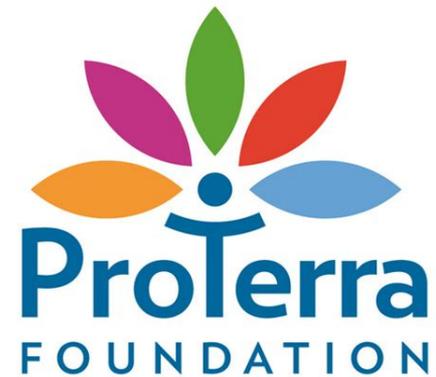
Atelier théorie du changement par filière pour augmenter la conformité des standards

Administration du questionnaire

- **Structure:**
 - Introduction commune: contexte et enjeux, raisons du choix du standard, consignes
 - Questions thématiques + parfois quelques questions de contexte
 - 2 types de contribution: (1) sur la formulation du critère; (2) sur sa mise en œuvre
 - Possibilité de recevoir une synthèse de l'étude
- **Questionnaires en ligne et entretiens bilatéraux**
 - Au moins 40 acteurs (avec des profils variés)
 - Liste fermée, et élaborée par l'animateur du chantier
 - Réponses anonymes.

Questionnaires soja -

RTRS & Pro Terra



Questionnaire PROTERRA – Questions générales

Comment expliquer que l'adoption de la certification PROTERRA ne soit pas plus élevée ? Quels obstacles pourraient être levés ?

Est-il possible d'augmenter la part de soja ségrégué PROTERRA importé par la France ? Quelles propositions pour augmenter la part de soja PROTERRA ségrégué ?

Comment gérer le risque que certaines entreprises vendent de faibles quantités de soja certifié PROTERRA ségrégué à côté de gros volumes de soja non certifié ? Quelles mesures pourraient être prises par le système de certification PROTERRA pour éviter ce problème ?

Quelles sont vos propositions pour améliorer la mise en œuvre du standard sur les questions de traçabilité et chaîne de contrôle ?

Quelles actions pour lutter contre les déforestations indirectement liées à l'extension des cultures de soja ? Quels sont les risques associés à l'augmentation d'importations françaises de soja incorporé dans les filières animales ? Les systèmes de certification actuels peuvent-ils agir pour limiter ces risques ?

Questionnaire PROTERRA – Questions sur critères

Quelles propositions pour améliorer le contenu et/ou l'application du standard sur:

- audit de surveillance ;*
- degré d'exigence de conformité au standard ;*
- identification des zones HCV ;*
- protection des zones humides ;*
- prise en compte du stockage de carbone ;*
- droits coutumiers des populations locales ;*
- Prise en compte des petits producteurs*



Questionnaire RTRS

Mêmes questions que celles portant sur le système Proterra. Une seule différence sur la traçabilité et la certification de la chaîne de contrôle :

- *Comment expliquer la faible part de soja RTRS ségrégué ?*
 - *Est-il possible d'augmenter la part de soja ségrégué RTRS importé par la France ?*
- 

Destinataires du questionnaire certification soja

Participants aux ateliers animés par Canopée du chantier CST/SNDI visant à mettre en place un mécanisme d'analyse des risques d'importation de soja issu de la déforestation : acteurs de la filière française (traders, industriels alimentation animale...), de la société civile, représentants des systèmes de certification et de la recherche, etc.

Au Brésil/Argentine :

- organismes de certification (secrétariat, chairman, consultant)
- Producteurs: Abiove, Gerente da sustentabilidade, Cargill, FAPCEN, Bunge, Amaggi, LDC, COFCO
- ONG: WWF, Imaflora, TNC

En Europe : Secrétariat FEFAC, Secrétariat RTRS Pays-Bas

Questionnaires cacao – Rainforest Alliance & FairTrade

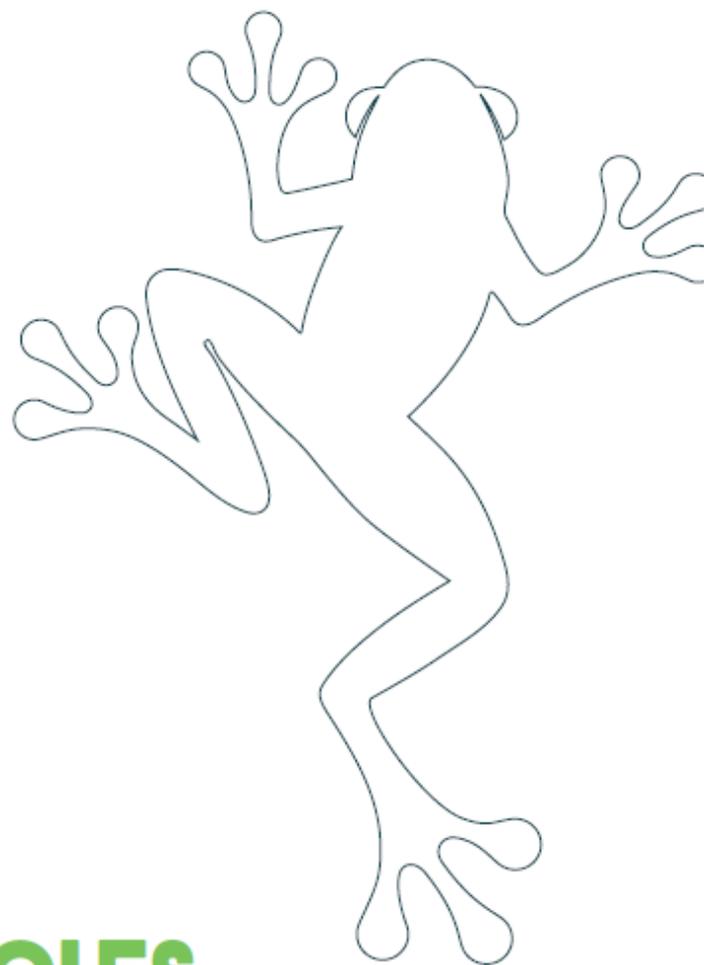




RAINFOREST ALLIANCE NORME POUR L'AGRICULTURE DURABLE

EXIGENCES POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

**RAINFOREST
ALLIANCE**



JUIN 2020
Version 1



Questionnaire RAINFOREST ALLIANCE (UTZ inclus)



- **Pour être en cohérence avec la SNDI, des amendements sont nécessaires au niveau des critères et/ou processus de mise en œuvre/audit suivants:**
1. Préciser les critères de lutte contre la dégradation des forêts;
 2. *Expliciter les critères de lutte contre la dégradation des tourbières;*
 3. Mieux intégrer l'approche « Haut Stock de Carbone » ;
 4. Proposer des mécanismes pour aider les petits producteurs à identifier et protéger les zones à « Hautes Valeurs de Conservation » (HVC);
 5. *Améliorer la protection des droits coutumiers des populations locales sur leurs terres et les ressources qui s'y trouvent;*
 6. Renforcer l'approche en termes de « diligence responsable »;
 7. *Interdire la traçabilité de type « bilan de masse »*
 8. *Améliorer la fiabilité des systèmes de contrôle interne (pour les certifications de groupe)*
 9. *Donner accès au grand public à des résumés d'audit .*



Standard Fairtrade pour les Organisations de Petits Producteurs

Version actuelle : 03.04.2019_v2.1

Date prévue pour la prochaine révision :2024

Questionnaire Fairtrade / Max Havelaar



- **Pour être en cohérence avec la SNDI, des amendements sont nécessaires au niveau des critères et/ou processus de mise en œuvre/audit suivants:**
1. Définir de façon plus restrictive le concept de déforestation;
 2. *Expliciter les critères de lutte contre la dégradation des tourbières;*
 3. Mieux intégrer l'approche « Hautes Valeurs de Conservation » (HVC);
 4. *Améliorer la protection des droits coutumiers des populations locales sur leurs terres et les ressources qui s'y trouvent;*
 5. Préciser l'application et l'efficacité de l'approche CLIP;
 6. *Interdire la traçabilité de type « bilan de masse »;*
 7. Améliorer la fiabilité des systèmes de contrôle interne (pour les certifications de groupe);
 8. Ouvrir les audits à d'autres organismes certificateurs (monopole de FLOCERT);
 9. *Donner accès au grand public à des résumés d'audit .*

A qui transmettre les questionnaires?

Créateurs de normes: Fédération Fairtrade International (comité des standards), Rainforest Alliance (forêts)

Organisations de producteurs de cacao ou leurs têtes de réseau: Fairtrade Africa, CLAC, NAPP pour Fairtrade, CICC

Acteurs du secteur de la chocolaterie en France: Nestlé, Lindt&Sprüngli, Barry Callebaut, Cargill, Mondelez, Mars, Ferrero, Cémoi, Carambar&Co, Syndicat du chocolat; PME (Valhrona, Monbana, Révillon, Voisin, Bernard Castelain)

Importateurs/négoce: Touton

Auditeurs: FLOCERT, Bureau Veritas; Ecocert / Fair For Life

Experts, chercheurs, projets: CIRAD, IDH, Nitidae..

Associations de consommateurs

Questionnaires bois -

PEFC & FSC



Organisation des questionnaires bois

9 à 10 affirmations sur chaque limite identifiée avec du détail sur le justificatif et deux questions posées à chaque fois sur le contenu et l'application du standard

Une question additionnelle générique : Il existe de nombreuses barrières à la certification de type FSC/PEFC pouvant expliquer que son adoption n'est pas plus fréquente. Selon vous, quelles barrières doivent être impérativement baissées pour favoriser la certification FSC/PEFC?

Standard FSC Forest Management (1/2)

1. Le standard ne permet pas la déforestation en théorie (critères 6.9 et 6.10) mais des failles existent
2. La dégradation des forêts n'est pas explicitement prise en compte.
3. La protection des zones HCS n'est pas prise en compte dans la certification FSC.
4. Un principe entier permet de garantir la protection des forêts de types HCVs mais sa validation dépend grandement de l'expertise des auditeurs
5. Aujourd'hui, même si le standard est très précis et complet sur les critères concernant la protection des droits sociaux (P1, P3 et P4 notamment), en pratique, il ne permet pas toujours de protéger suffisamment les droits coutumiers des populations locales sur leurs terres et les ressources qui s'y trouvent.

Standard FSC Forest Management (2/2)

6. Aujourd'hui, même si le standard rend obligatoire la démarche d'établissement du CLIP (P3 et P4 notamment), dans les faits sa bonne mise en œuvre n'est pas garantie.

7. Les audits sont indépendants mais les rapports publics d'audit ne sont pas toujours facilement accessibles et ne contiennent que des informations détaillées sur les non-conformités rencontrées et leurs résolutions. La manière dont les conformités sont évaluées dans les rapports n'est pas détaillée.

8. Le standard permet théoriquement un accès à la certification aux petits producteurs mais en pratique elle reste difficilement accessible pour ces derniers.

9. Les procédures d'audit du standard FSC autorisent des non-conformités mineures pour lesquelles l'entreprise a au maximum un an pour les résoudre. Potentiellement, il est donc possible que certains critères de la SNDI ne soient pas satisfaits pendant une certaine période.

Standard PEFC forest management (1/2)

1. La déforestation est très limitée voire impossible (indicateurs 8.1.4 et 8.1.6) mais des failles existent
2. La dégradation des forêts n'est pas prise en compte de manière suffisamment précise laissant une marge d'interprétation.
3. La dégradation des tourbières n'est pas suffisamment prise en compte et est mal définie.
4. L'identification des zones HCS n'est pas explicitement prise en compte.
5. La notion HCV n'est pas explicitement présente dans le standard
6. Aujourd'hui, même si le standard mentionne certains indicateurs concernant la protection des droits sociaux, leur mise en œuvre ne permet pas toujours de protéger suffisamment les droits coutumiers des populations locales sur leurs terres et les ressources qui s'y trouvent.

Standard PEFC forest management (2/2)

7. Aujourd'hui, même si le standard rend obligatoire le respect de la démarche d'établissement du CLIP, dans les faits sa bonne mise en œuvre n'est pas garantie.
8. Les audits sont indépendants mais les rapports publics d'audit ne sont pas toujours facilement accessibles.
9. Le standard permet un accès à la certification aux petits producteurs mais, en pratique, elle reste difficilement accessible pour ces derniers dans les pays du sud.
10. Les procédures d'audit du standard PEFC autorisent des non-conformités mineures pour lesquelles l'entreprise a au maximum un an pour les résoudre. Potentiellement, il est donc possible que certains critères de la SNDI ne soient pas satisfaits pendant une certaine période..



Cibles de 40 réponses

5 du FSC / PEFC / ISEAL

10 d'organismes de certification/auditeurs
(IMAFLOA, SCS, Bureau Veritas etc...)

10 importateurs

10 exportateurs (certifiés/non certifiés)

5 sphère académique

Contacts à identifier. Suggestions de contacts à
envoyer à marie-gabrielle.piketty@cirad.fr

Questionnaire RSPO



Questionnaire en FR/EN, en ligne + tel



Questionnaire sur les amendements nécessaires au standard RSPO 2018 pour être aligné avec les exigences de la SNDI

La Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) a été adoptée par la France en 2018 (https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2018.11.14_dp_sndi_mtes.pdf). Elle vise la réduction des impacts environnementaux et sociaux engendrés par les importations françaises, et notamment la déforestation. Elle porte pour le moment sur 6 commodités : soja, huile de palme, cacao, bœuf, hévéa et bois.

La SNDI affiche plusieurs exigences concernant l'élimination de la déforestation importée (définition des forêts et seuils de déforestation, respect des HCS, HCV, tourbières...) et intègre également des critères socio-économiques (traçabilité, accès des petits producteurs au marchés, CLIP...).

1. Les efforts contre la déforestation ne sont pas toujours suivi d'effets sur le terrain

L'approche HVC permet-elle de protéger efficacement les forêts ?

L'approche HCS permet-elle de protéger efficacement les forêts ?

Pensez-vous que la combinaison des approches HCS et HCV retenue dans les P&Cs 2018 puisse permettre d'atteindre l'objectif « zéro déforestation » ?

Pensez-vous que la pratique de slash-and-burn tolérée par le RSPO pour les petits planteurs en cas de force majeure (e.g. maladies) soit un problème pour atteindre l'objectif « zéro déforestation » ?

Quelles propositions pour améliorer le contenu du standard sur cet objectif de « zéro déforestation » (en spécifiant si acteur industriel ou villageois)?

Quelles propositions pour améliorer la mise en œuvre du standard sur cette problématique (en spécifiant si acteur industriel ou villageois)?



2. La fin de la dégradation des tourbières n'est pas toujours avérée

Pensez-vous que les P&C 2018 soient clairs et efficaces pour endiguer le développement des plantations sur tourbières ?

Pensez-vous que le drainage des tourbières soit lié aux plantations industrielles, aux plantations villageoises, aux deux ?

Quelles sont vos propositions pour améliorer les critères et/ou la mise en œuvre du standard pour la protection des tourbières ?





3. Aujourd'hui, le standard ne permet pas de protéger suffisamment les droits coutumiers des populations locales sur leurs terres et les ressources qui s'y trouvent

Quelle seraient vos propositions pour améliorer le contenu du standard sur cette question ?

Quelles seraient vos propositions pour améliorer la mise en œuvre du standard sur cette question ?

Pensez-vous que la mise en œuvre du standard avec une approche juridictionnelle puisse aider à mieux garantir la mise en œuvre efficace du CLIP ?





4. Aujourd'hui, le standard n'assure pas une traçabilité complète de ses produits, c'est-à-dire de la plantation jusqu'à la consommation finale

Quelle seraient vos propositions pour améliorer le contenu du standard sur cette question ?

Quelles seraient vos propositions pour améliorer la mise en œuvre du standard sur cette question ?

Pensez-vous que le versement d'un premium aux producteurs de fruits de palmier, qui pourrait être possible avec une traçabilité totale, puisse permettre une meilleure reconnaissance du standard et être plus incitatif ?





5. Depuis l'origine, le standard est soumis à des audits indépendants et transparents par des auditeurs qui doivent être accrédités par RSPO. Néanmoins il y a régulièrement des remises en question sur l'honnêteté et l'impartialité des audits.

Quelle seraient vos propositions pour améliorer le contenu du standard sur cette question ?

Quelles seraient vos propositions pour améliorer la mise en œuvre du standard sur cette question ?

+ commentaire libre à la fin





Enquêté.e.s potentiel.le.s (76 pers)

- Secteur privé: APF, Stéarinerie Dubois, L'Oréal, Austindo, PT Mas, Bakrie, Reakaltim, Socfindo, Palmelit, Carrefour, Cargill, Barry-Caillebeaut, Asian Agri, SPKS, Ferrero, BASF, Nestlé, Procter & Gamble,
 - Recherche: CIRAD, CIFOR, IDDRI, U.Gottigen, Daemeter
 - Réseaux: APF, ARPOS network, Rainforest Action network, National Wildlife Federation
 - ONG: IDH, SNV, Solidaridad , CI, Rainforest Allaince, FPP, Earthworm
 - Organisations internationales: FAO, ProForest
 - Administrations: UE
- 



**Quel système national de
certification des produits
agricoles tropicaux sans
déforestation en France ?**

(Etude « Méta-label »)

Premier bilan des entretiens

Objectif et méthode

- Evaluer les forces et faiblesses des stratégies identifiées.
- Identifier les préférences des acteurs en termes de stratégie.

Comment ?

1. Réalisation d'entretiens avec des acteurs en lien avec la SNDI (CST-Forêt / Comité de suivi de la SNDI...) (43 interviews)

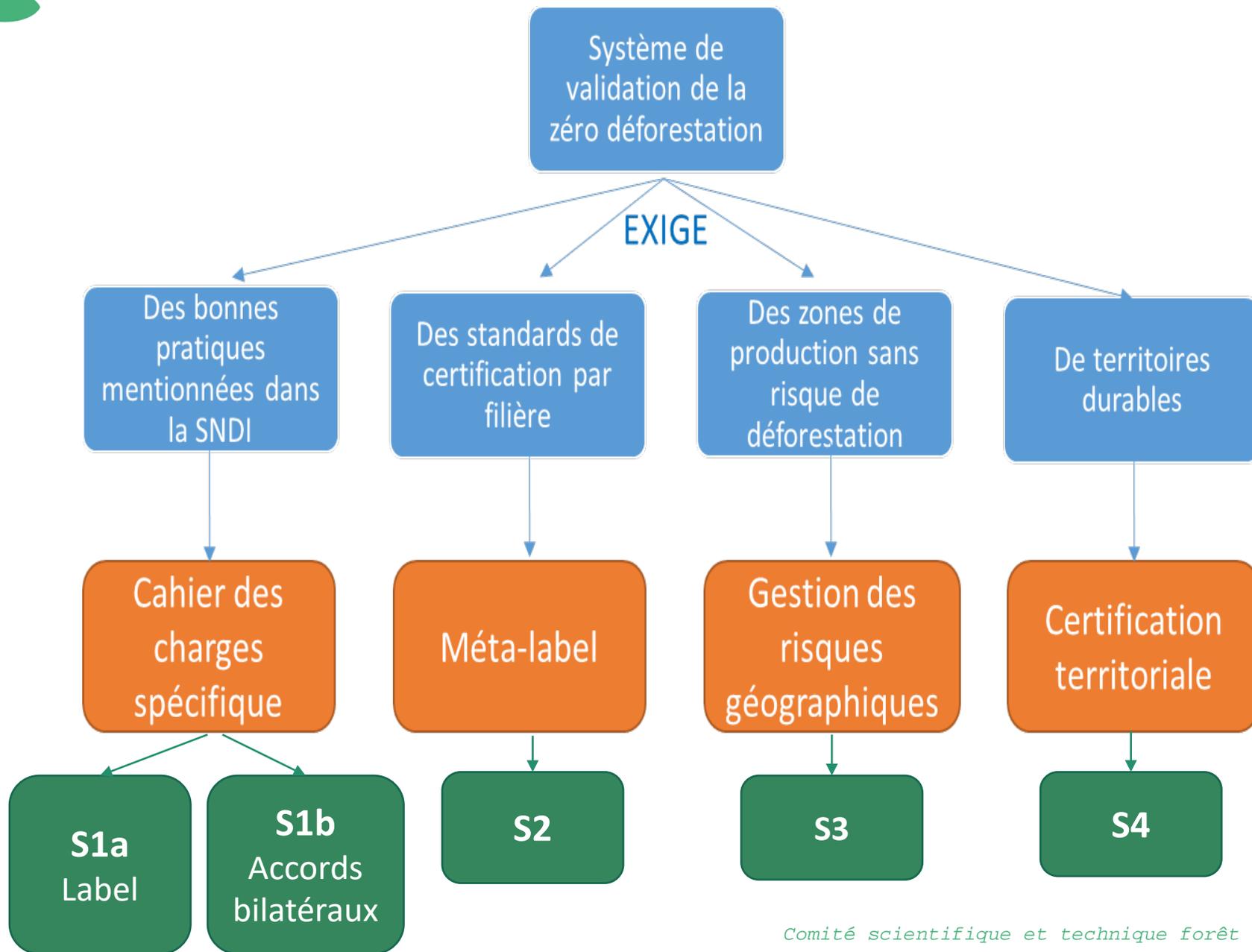
Thème 1 : Préférences des acteurs

Thème 2 : SWOT des 5 scénarios

Thème 3 : Quels mécanismes incitatifs ?

2. Synthèse des données récoltées

Les 4 scénarios



SWOT 1-a (Cahier des charges public → création d'un label ad hoc)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Le label est un code simple pour guider les consommateurs. (4)• Basé sur les exigences de la SNDI : référentiel sur mesure sans concessions sur les prérequis de la SNDI (2)• Le cahier des charges servirait de base claire et opérationnelle pour les producteurs (3).	<ul style="list-style-type: none">• Elaborer un nouveau label demande trop de temps et trop de d'investissements (9)• Cahier des charges unique : trop complexe à mettre en place (exigences SNDI, spécificités des filières ...). (10)• Approche qui place la responsabilité sur les consommateurs plutôt que sur les entreprises (8).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Il y a une réelle demande de la part des consommateurs pour des produits plus durables (3).• Le label AB pourrait servir de modèle (enjeux proches, cahier des charges public et le label a réussi à se faire une place sur les marchés). (2)	<ul style="list-style-type: none">• La certification débouche souvent sur des marchés de niche (3).• Réussite conditionnée en partie par un bon développement du label (communication, identité forte...) (2).

SWOT 1-b (Cahier des charges public → accords bilatéraux avec pays producteurs)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une démarche positive qui favorise la coopération en évitant de placer la France en donneuse d'ordres (6). • Approche la plus durable : permet de modifier et d'améliorer les pratiques de manière profonde (2). • Scénario le plus réaliste, prenant en compte les enjeux diplomatiques (3). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les négociations entre pays entraînent des délais longs, les enjeux de la déforestation sont trop urgents pour ce type d'accords (7). • Les accords bilatéraux ne sont pas efficaces (exemple FLEGT APV efficacité très critiquée) (7). • La France a un trop faible poids sur les marchés pour être en position de négocier (6).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de projets de développements avec les pays partenaires (3). • Intégrer ce cahier des charges aux accords existants (Mercosur,...) (2). • Se baser sur les fiches pays de la SNDI. 	<ul style="list-style-type: none"> • Interrogations structurelles : Comment s'assurer du niveau de vérification dans les pays producteurs ? (4) • Corruption dans les pays producteurs : risque de détournement de la réglementation (2).

SWOT 2 (Méta-label des certifications actuelles)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Opérationnel car se base sur l'existant : les acteurs sont déjà partiellement en place et cela permet de bénéficier de l'expérience des standards. (19)• Rapide à mettre en œuvre. (7)• Simple à mettre en œuvre (5)• Acteurs privés moins contraints que les acteurs publics sur des aspects de faisabilité politique. (4)	<ul style="list-style-type: none">• Les standards sont peu efficaces pour globalement protéger l'environnement et les droits sociaux. (25)• Avancement inégal des standards selon les filières, voire inexistant (boeuf, caoutchouc). (10)• Part de marché certifiée trop faible. (6)• Délégation de pouvoir à des entreprises privées (5)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Les standards sont actuellement de plus en plus concernés par les problématiques de déforestation. (3)• RBUE pourrait reconnaître les certifications FSC et PEFC, cela permettrait de voir s'il est pertinent de se baser sur des standards privés. (2)	<ul style="list-style-type: none">• Si pour une filière il y a plusieurs labels accrédités SNDI, alors risque de « tirer » vers le bas, car les entreprises pourraient privilégier les standards les moins exigeants. (2)• Apposition du méta-label sur les produits finaux risque de modifier les modèles économiques des standards. (2)

SWOT 3 (Gestion du risque géographique)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Approche décrite comme pragmatique et efficace (9).• Porte la responsabilité sur les acteurs intermédiaires et les entreprises privées. Evite de porter les coûts supplémentaires sur les producteurs. (4)• Entreprises mises en responsabilité : augmente la vitesse de mise en œuvre. (3)	<ul style="list-style-type: none">• Interrogations de la part des acteurs (11) sur des aspects opérationnels (« <i>qui fait quoi et qui paye quoi</i> »).• Pas forcément adapté pour le soja : commodité échangée de nombreuses fois (« <i>Soja any origins</i> ») (4)• Ne récompense pas les actions individuelles et pénalise collectivement (3)• Approche excluante (5)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Loi de devoir de vigilance : permet d'avoir une gestion indirecte du risque par l'Etat, via les entreprises afin de limiter les risques de représailles diplomatique. (6)• Mécanisme de suivi (4)	<ul style="list-style-type: none">• Ingérence dans la souveraineté des Etats (4)• Risque de représailles de l'OMC pour discrimination (4)• Rôle central des entreprises : Les importateurs ont quitté la réunion soja (3)

SWOT 4 (Certification territoriale)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Approche systémique plus efficace que les approches filières pour développer des systèmes durables et cohérents. (9)• Intérêt de la part de la majorité des acteurs (« <i>concept intéressant</i> ») (19)• Approche la plus prometteuse sur le long terme, inscription dans les politiques publiques. (6)• Basé sur des initiatives venant des pays producteurs. (6)	<ul style="list-style-type: none">• Manque de retours et d'expérience sur les approches territoriales. (10)• Approche long terme : pas adapté à l'urgence environnementale et difficile à vendre aux entreprises. (8)• Jugé irréaliste par les acteurs. (21)• Compliqué à mettre en place et difficile à évaluer/suivre/contrôler.• Pas adapté à l'huile de palme et au soja (multiples échanges). (4)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Plus adapté aux Etats décentralisés. (3)• Fléchage des aides de l'AFD pour les territoires qui voudraient être SNDI compatible. (15)• Nombreuses propositions de combinaisons de S4 avec d'autres scénarios. (8)	<ul style="list-style-type: none">• Moins adapté aux Etats centralisés. (3)• Y a-t-il suffisamment de territoires SNDI-compatibles ? (9)• Approche juridictionnelle : que se passe-t-il en cas de changement politique ? (5)• Fraude : expédition de produits non durables depuis des territoires certifiés

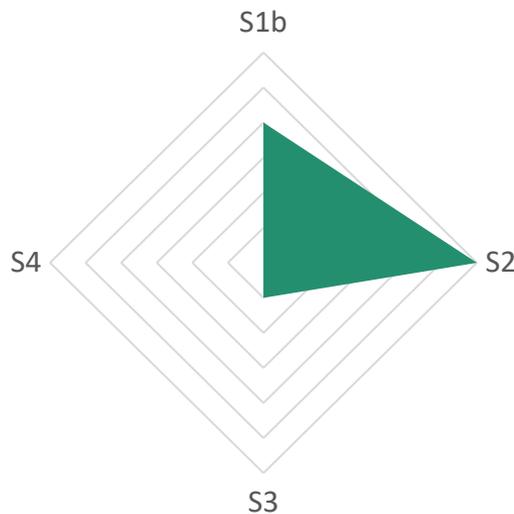
Thème 3 : Contraintes liées au cadre général de mise en œuvre

- L'UE dispose de l'exclusivité des compétences « politique douanière » et « accords commerciaux internationaux ».
- La France est un trop petit marché pour parvenir à infléchir une direction + risque de réajustement structurel des filières sans impact global.
- Vis-à-vis de l'OMC: Tous les scénarios présentent des risques de contestation auprès de l'OMC par rapport au principe de non-discrimination des produits :
 - Si l'on instaure une taxation différenciée selon qu'un produit soit certifié ou non;
 - Si l'on interdit en France l'importation de pays et/ou de régions à risque

Perceptions des acteurs - Les autorités publiques

Principales lignes d'argumentation

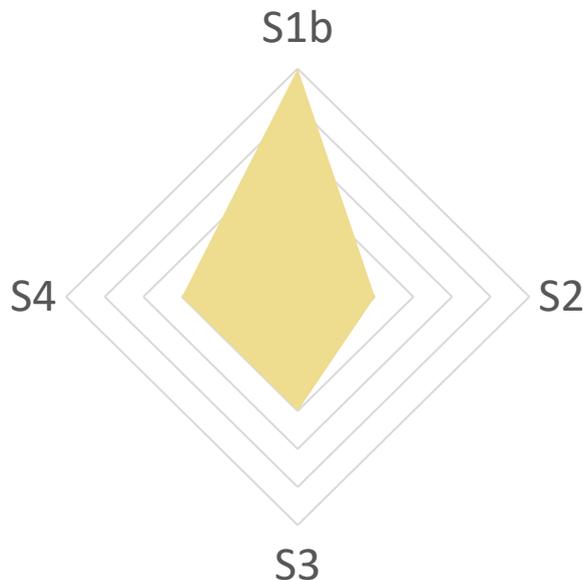
Spider graph



- Les accords bilatéraux prennent du temps : en parallèle on pourrait se baser sur des standards privés.
- Approche la plus simple à mettre en place.
- Acteurs privés moins contraints que les acteurs publics.
- Approche qui nécessite une délégation du contrôle public à des acteurs privées.

Perceptions des acteurs - La recherche

Spider graph



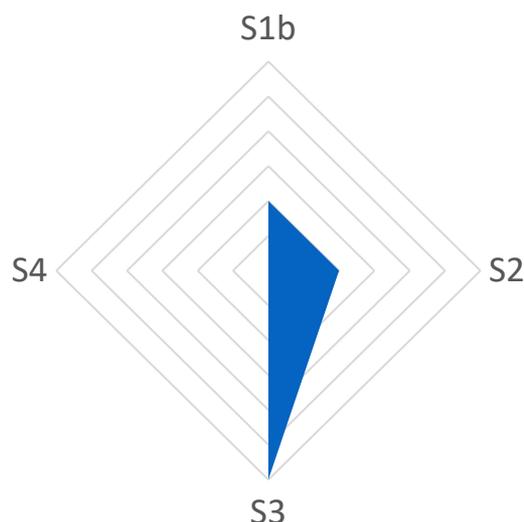
Principales lignes d'argumentation

- La coopération plutôt que l'imposition de règles : approche « diplomatique ».
- Il est important de mettre en place un dialogue France - pays producteurs.
- Complété par S4 sur le long terme, une combinaison adaptée à un fléchage des aides au développement.
- Les standards ne permettent pas ou peu de protéger l'environnement (efficacité relative et faibles parts de marché).

Perceptions des acteurs - Les ONG

Principales lignes d'argumentation

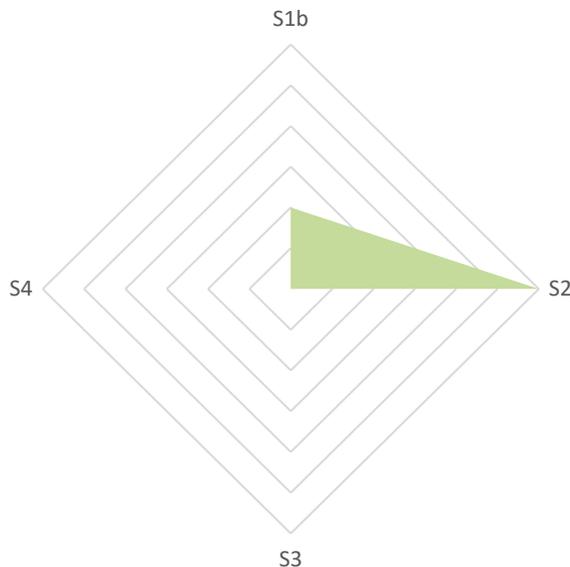
Spider graph



- Opposés à S2 et aux standards de manière générale.
- Il est nécessaire que la SNDI devienne réglementaire
- Il faut élargir et renforcer la loi de devoir de vigilance.
- C'est à la France de décider quels produits elle importe.
- Les accords bilatéraux sont trop longs à mettre en place.

Perceptions des acteurs - Les promoteurs de standard

Spider graph



Principales lignes d'argumentation

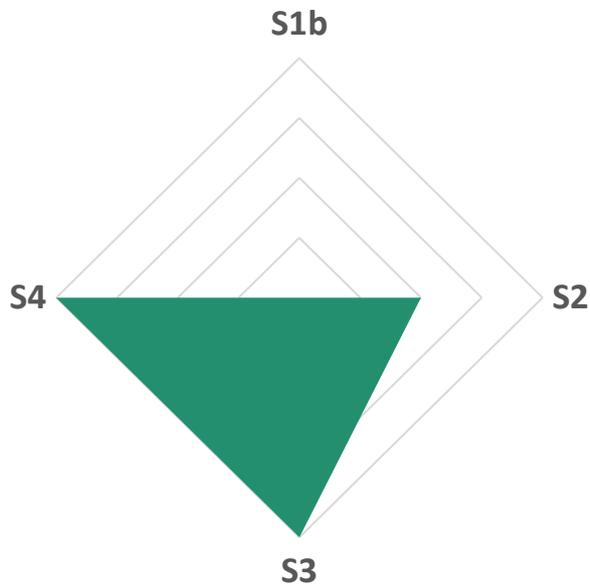
- Opérationnel
- Les standards permettraient d'améliorer la traçabilité.
- Se baser sur l'existant pour bénéficier de l'expérience des standards.

« Les standards par filières ont 20 ans d'expériences : La France ne pourra pas créer un label qui s'applique à toutes les commodités en un temps réduit, c'est irréaliste »

Perceptions des acteurs - Les entreprises privées

Principales lignes d'argumentation

Spider graph



- Approche systémique plus efficace que les approches filières pour développer des systèmes durables.
- S4 adapté à un fléchage des aides aux développements de l'AFD.
- Gestion du risque géographique peut être mis en place par les entreprises, s'il y a une obligation commune de moyen.
- Tendances des entreprises à se détourner des standards

Perspectives – Quelles options de mise en œuvre de la SNDI?

- Des perceptions très hétérogènes, voire antagonistes
- De très nombreuses options d'action, et des responsabilités qui restent à éclaircir
- Un sujet complexe et peu mature pour la prise de décision.
- Vers une SNDI à plusieurs vitesses, avec des approches différentes selon les filières ?

Perspectives – Quelle suite pour ce sous-chantier sur le Méta-label?

- Etant donné la diversité des points de vue, des enjeux et des options d'action, la tenue d'un atelier pour établir une Théorie du Changement semble prématurée
- Des arbitrages politiques restent à faire, sans doute seulement à moyen terme.
- Concernant ce sous-chantier: Finalisation de l'analyse des options et des perceptions autour de l'opérationnalisation de la SNDI pour novembre
- Des pistes de réflexion (à reprendre dans stratégie de recherche élaborée par Ecofor?)



**Merci de votre
attention**

lescuyer@cirad.fr

cst forêt
COMITÉ SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE